

## ARIS

### Association des Anciens et des Retraités de la Banque Indosuez devenue CA-CIB

Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)

ARIS/CA-CIB, 92920 Paris la Défense Cedex - Tél/fax : 01 43 59 83 60 - Email : [arindosuez@wanadoo.fr](mailto:arindosuez@wanadoo.fr)

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 31 MARS 2015.

### PROCES VERBAL N° 271.

L'Assemblée Générale s'est tenue au Lycée hôtelier Jean DROUANT 20, rue Médéric, 75017 PARIS. La séance est ouverte à 10h, sous la présidence de Jean-Pierre PAMPILLI.

Sur 823 adhérents à jour de leur cotisation, convoqués à l'Assemblée Générale, 421 ont valablement exprimé leur vote par correspondance.

Le Président et les membres du Conseil d'Administration sont heureux de constater que la salle est pleine et que 100 personnes sont inscrites au déjeuner de ce jour. Les 42 personnes que nous n'avons pas pu recevoir ce jour seront accueillies au déjeuner du 02 avril.

#### Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Président rappelle la modification des statuts proposée au vote de l'Assemblée :

- Modifier la raison sociale qui deviendrait : « ARIS, Association des Anciens et des Retraités de la Banque Indosuez devenue CA-CIB ».
- Porter l'âge limite des mandats d'administrateur de 75 à 78 ans.

Le quorum requis de 25% des inscrits étant atteint, l'Assemblée a pu délibérer. La majorité requise de deux tiers des votants étant atteinte, la résolution est adoptée, à raison de:

Pour : 392      Contre : 8      Abstentions : 21

#### Assemblée Générale Ordinaire.

Le Président donne lecture du rapport d'activité et le commente.

Le Trésorier donne lecture du rapport financier et le commente.

Charles DULONDEL donne lecture du rapport des Contrôleurs des comptes.

Le président proclame ensuite les résultats des votes exprimés par correspondance sur les résolutions soumises à l'assemblée.

**Première résolution.** « l'Assemblée Générale approuve le rapport d'activité de l'année 2014, présenté par le Président.»

Pour : 416      Contre : 5      Abstentions : 0

**Deuxième résolution.** « l'Assemblée Générale approuve le rapport financier de l'exercice 2014 présenté par le Trésorier.»

Pour : 416      Contre : 5      Abstentions : 0

## ARIS

### Association des Anciens et des Retraités de la Banque Indosuez devenue CA-CIB

Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)

ARIS/CA-CIB, 92920 Paris la Défense Cedex - Tél/fax : 01 43 59 83 60 - Email : [arindosuez@wanadoo.fr](mailto:arindosuez@wanadoo.fr)

**Troisième résolution.** «Après avoir entendu le rapport des vérificateurs des comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2014 et le budget 2015 et donne quitus de sa gestion au conseil d'administration.»

Pour : 417    Contre : 4    Abstentions : 0

**Quatrième résolution.** « L'Assemblée Générale renouvelle les mandats des administrateurs ci-dessous. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.»

Geneviève ATTALI.                    Pour : 412    Contre : 9    Abstentions : 0

Christiane DULONDEL.            Pour : 410    Contre : 11    Abstentions : 0

**Cinquième résolution.** « L'assemblée Générale ratifie la cooptation des personnes ci-dessous en qualité d'administrateurs. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.»

Martine MOULIN.                    Pour : 415    Contre : 6    Abstentions : 0

Myriam PLANARD.                  Pour : 413    Contre : 8    Abstentions : 0

A l'issue de ces élections la nouvelle composition du Conseil d'Administration est la suivante :

M.    Bertrand AIZIER,

Mme Geneviève ATTALI.

Mme Paule CELLARD

Mme Christiane DULONDEL

M.    Roger LATRAYE

Mme Martine MOULIN

M.    Jean-Pierre PAMPILLI.

Mme Myriam PLANARD

Mme Evelyne PERRIN

M.    Jean-Yves PERRIN

M.    Frédéric PHAN.

Mme Nathalie RACHOU.

Jean-Pierre Pampilli remercie Maguy Salama et Xavier Tarneaud, administrateurs sortants, pour leur engagement, pour le temps qu'ils y ont consacré, et pour tout ce qu'ils y ont apporté, chacun dans leur domaine.

#### Intervention de Xavier Tarneaud.

« J'ai quitté la Banque en septembre 1997, au moment où la crise asiatique et les problèmes de la Russie faisaient de moi un fusible évident. Ph. Geslin m'a alors demandé de rejoindre l'ARIS, dont je n'avais jamais entendu parler, pour tenter de trouver une solution au conflit qui opposait l'ARIS et la Banque à propos des retraites. C'est ainsi que j'ai été coopté au conseil, début 1998, en remplacement de Claude Deguerre.

En 1998 et 1999, de nombreuses réunions sont organisées pour tenter de trouver une solution, et un protocole de transaction est signé en octobre 1999, et sa mise en œuvre débute en septembre 2000.

En 2003, je succède à Jean Petit, dans des circonstances un peu particulières, à la présidence de l'ARIS.

Avec le conseil de l'époque, nous mettons en œuvre une série de mesures :

- Rétablissement des finances de l'association, après plusieurs années de gestion laxiste et ouverture d'un compte livret
- Mise en place d'une commission sociale et d'une procédure pour répondre aux demandes de secours, d'ailleurs peu nombreuses, que nous recevons
- Lancement de l'annuaire des membres, diffusé pour la 1ère fois en 2004

## ARIS

### Association des Anciens et des Retraités de la Banque Indosuez devenue CA-CIB

Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)

ARIS/CA-CIB, 92920 Paris la Défense Cedex - Tél/fax : 01 43 59 83 60 - Email : [arindosuez@wanadoo.fr](mailto:arindosuez@wanadoo.fr)

- Impression d'une carte de condoléances
- Adaptation de nos polices d'assurances
- Modernisation des statuts
- Contacts avec les associations d'anciens de CA et de LCL
- Diffusion de l'ancien de la banque de l'UFRB à compter de 2006
- Site Internet

En novembre 2004 est créée la section des Alumni, à l'initiative de Nathalie Rachou.

En 2005 évolution de la législation sur les caisses de retraites : faisant partie du conseil de la CRBI, j'ai participé aux nombreuses réunions et discussions qui nous ont conduits à choisir La Mondiale pour gérer les retraites des anciens d'Indosuez. Les négociations aboutissent fin 2006 et j'en ai résumé les conséquences pratiques pour les retraités dans une lettre du 8 janvier 2007, que vous pourrez trouver sur le site.

Tout cela m'a demandé pas mal de temps et procuré de bons et de moins bons moments !

Devant cette réunion d'anciens, je me dois de rappeler la mémoire de personnes maintenant décédées, qui ont beaucoup œuvré pour l'association et les droits des retraités : Paul Hagen, Yves François-Martin, Roger Denoual, Bernard Sauzay, Bernard Simon-Barboux.

Et je me dois de saluer Etienne Saint-Raymond qui a longtemps dirigé la Caisse, Valérie de Freitas qui continue d'assurer le service et guide les gens avec une formidable bienveillance.

Et enfin, nos très chères Lucienne Dumont, mémoire de l'association, et toutes celles qui ont assuré la présence et la permanence : Ginette Le Lann, Jeanne Feret, Christiane Dulondel, Geneviève Chardonnet, Maguy Salama. Tout ceci dans nos locaux successifs, au 96H, puis Bd Pasteur, enfin rue Washington. J'espère que je n'oublie personne, vous saurez excuser le grand âge et les pertes de mémoire qui l'accompagnent, si l'on peut dire !

Une pensée particulière pour Geneviève Chardonnet et Pierre Lestang qui sont souffrants.

Il me reste à saluer Jean-Pierre Pampilli, en poste depuis 8 ans, après de nombreuses années à la tête du Comité d'entreprise, et qui nous apporte tout son savoir-faire, sa gentillesse, son souci des personnes et son conseil que nous venons de renouveler et de rajeunir. Je leur souhaite du courage et leur adresse tous mes vœux, sachant qu'ils sauront assurer la prospérité de l'association dans les années à venir »

#### **Intervention de Maguy Salama.**

Je n'ai pas préparé de discours, mais très spontanément je peux vous dire que j'ai été très heureuse de donner un peu de mon temps à notre Association. Seulement, comme vous le savez tous, les nouveaux retraités sont toujours débordés et c'est ce qui m'arrive. Donc je vais quitter ce poste mais je me réjouis que ce soit Myriam qui me succède : c'est vraiment la meilleure personne que notre Association pouvait espérer. Elle vous connaît tous et connaît même et surtout ceux qui vont nous rejoindre. J'ai toujours apprécié sa bonne humeur et sa disponibilité. Tout comme j'ai apprécié de travailler avec Jean-Pierre, notre président, dont l'engagement est sans limite, avec Xavier, puits de culture et tellement attaché depuis tant d'années à notre Association, avec Jean-Yves notre Trésorier, qui prend si bien soin de vos deniers, avec Evelyne qui nous tricote des voyages en dentelle, et Martine formidable organisatrice des Sorties Culturelles. Je leur souhaite à chacun et à nous tous bien sûr de toujours trouver du bonheur au sein de l'ARIS et vous dis à bientôt.

**Jean-Pierre Pampilli** communique les informations suivantes.

Lors du conseil d'administration du 11 décembre 2014 il a été décidé :

## ARIS

### Association des Anciens et des Retraités de la Banque Indosuez devenue CA-CIB

Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)

ARIS/CA-CIB, 92920 Paris la Défense Cedex - Tél/fax : 01 43 59 83 60 - Email : [arindosuez@wanadoo.fr](mailto:arindosuez@wanadoo.fr)

- Que les frais de car pour les sorties à la journée continueront d'être pris en charge à hauteur de 50% par l'ARIS mais facturés aux accompagnants extérieurs.
- D'allouer pour l'année 2016 aux adhérents retraités de province (hors départements 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94 et 95) qui participent à une manifestation ou à un voyage, une subvention forfaitaire annuelle de frais de déplacement de 50 € à percevoir en une fois et sur présentation de justificatifs.

Une étude de la couverture assurantielle de l'Aris a été réalisée. Cette étude a permis d'améliorer les garanties mais a révélé **que les conjoints non adhérents n'étaient pas couverts par l'assurance responsabilité civile de l'ARIS**. Ce qui signifie que si la responsabilité d'un conjoint non adhérent était recherchée c'est son assurance RC personnelle qui serait engagée.

Il invite les adhérents retraités à noter dans leur agenda, déjà surement très chargé, trois dates importantes :

- Vendredi 09 octobre 2015, repas festif et musical pour marquer le 140<sup>ème</sup> anniversaire de la Banque de l'Indochine et le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Banque Indosuez.
- Vendredi 08 janvier 2016, repas de l'Epiphanie
- Vendredi 08 avril 2016 Assemblée Générale et déjeuner.

Il remercie tous les adhérents qui majorent le montant de leur cotisation et appelle à nouveau tous les membres présents à se mobiliser pour inviter leurs anciens collègues à nous rejoindre. La vie d'une association repose en effet sur le renouvellement de ses adhérents. Il nous faut du sang neuf et des idées neuves !

**Evelyne Perrin**, précise qu'il reste à ce jour quelques places disponibles pour certains voyages 2015. Elle invite les personnes qui seraient intéressées à la contacter très rapidement. Des appels d'offres ont déjà été lancés pour 2016 sur quelques destinations. (Laos, Canada, St Petersburg, Madère, Corse, croisière en Méditerranée) mais rien n'est encore arrêté. Elle invite les adhérents à lui faire part de leurs souhaits.

**Martine Moulin**, informe que le programme des sorties culturelles 2015/2016 est en cours d'élaboration, qu'il tiendra compte des remarques exprimées. Dès que la prospection actuellement en cours sera terminée, le programme sera envoyé. Au-delà des visites et conférences sur Paris, elle souligne un point fort en mars avec la journée à Versailles pour la visite guidée du petit Trianon et du jardin de Marie-Antoinette, ainsi qu'une journée découverte des Alpes Mancelles en juin.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 12 heures et invite les participants à rejoindre la salle de restaurant.

Jean-Pierre PAMPILLI  
Président

Jean-Yves PERRIN  
Trésorier